



JURIDICTION Trib. CHARENTON
PROCÉDURE N° RG M-10-207
PRODUCTION N° 30

PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE

Jackie BERNARD et Stéphan BERNARD

HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES

76, avenue Guy Moquet
B.P. 120
94401 - VITRY-SUR-SEINE CEDEX

Tél. : 01 55 53 10 31
Fax : 01 46 82 34 72

Jackie BERNARD
Stéphan BERNARD
Huissiers de Justice Associés
76 avenue Guy Moquet
BP 120
94401 VITRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. 01.55.53.10.31

JURIDICTION T.i. CHARENTON
PROCÉDURE N° RG A-10-207
PRODUCTION N° 30

COPIE

PROCES VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE CINQ
ET LE VINGT ET UN DECEMBRE

A LA DEMANDE DE :

Monsieur PETER Charles, né le 10/10/1958
à Wissembourg (67),

demeurant 6, avenue Léon Blum à MAISONS ALFORT, 94700.

QUI M'EXPOSE :

- Qu'il me demande de me transporter dans son appartement situé au 1^{er} étage de l'immeuble sis 6, avenue Léon Blum à MAISONS ALFORT, 94700,

Qu'il a le plus grand intérêt pour la sauvegarde de ses droits actuels et futurs, à me faire constater que :

Suite à une intervention des pompiers en date du 20 décembre 2005 à 10 h 29 dans son appartement et en son absence, à cause d'un dégât des eaux prétendument localisé dans son appartement, des dégradations ont été commises dans sa chambre et dans sa salle de bains,

Le compteur d'eau ne tourne pas, lorsque toutes les robinetteries de l'appartement sont fermées,

Qu'il n'y a aucune trace d'humidité sous la baignoire,

Dans la salle de bains et suite au dégât des eaux survenu le 7 septembre 2003, aucun travaux de réfection des murs et plafond n'ont été réalisés.

DEFERANT A CETTE REQUISITION,

Je, Hervé RENEULT, Clerc habilité de la Société Civile Professionnelle, titulaire d'un Office d'Huissiers de Justice « J. BERNARD et S. BERNARD » demeurant à VITRY SUR SEINE (94400), 76, Avenue Guy Moquet, tél : 01.55.53.10.30, soussigné,

me suis transporté ce jour 6, avenue Léon Blum à MAISONS ALFORT, 94700, dans l'appartement situé au 1^{er} étage, où là étant en présence de :

- Monsieur PETER Charles,

J'ai constaté ce qui suit :

Dans la chambre :

Le double vitrage du battant gauche de la fenêtre est cassé.

Des morceaux de verre jonchent le sol.

Je n'ai pas noté d'effraction au niveau du volet roulant en plastique.

J'observe que l'ampoule du lampadaire halogène située dans la partie vasque ne s'allume pas.

Dans la salle de bains :

La trappe de la porte regard est retirée de son emplacement et sur le côté de la baignoire, autour de la trappe regard, deux carreaux de céramique sont cassés.

Le sol sous la baignoire est sec.

J'ai également noté que les murs et le plafond sont très dégradés et qu'aucun travaux de réfection n'ont été réalisés ce jour.

J'ai ensuite accompagné Monsieur PETER dans le dégagement vide-ordures, où se trouvent les compteurs d'eau des appartements du 1^{er} étage.

A 16 h 00, je note que le compteur d'eau n° 14 860 ne tourne pas (les robinetteries de l'appartement sont fermées) et qu'il affiche une consommation de 753,7341 m³.

A 16 h 10, je note que le compteur d'eau n° 14 860 n'a pas tourné et qu'il affiche une consommation identique, savoir : 753,7341 m³.

°°°°°

Au présent Procès-verbal de Constat, j'ai également annexé cinq clichés photographiques que j'ai pris sur le site lors de mes opérations.

°°°°°

Telles sont mes constatations,

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

Signature du Clerc habilité



Azote exempté dans l'Etat mentionné
 échantillon au Bureau de l'Enregistrement
 de VITRY-SUR-SEINE pour le motif
 correspondant à la date de l'acte

Signature de l'Huissier de Justice

Marie Stephen BERNARD







